CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

◉ **une organisation** **Nom de l'organisation:** Syndicat canadien de la fonction publique

ou

○ **un individu** **Nom:** _____

Sujet : Emploi, marché du travail et syndicats

* **Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.**

Renverser la vapeur en cessant de réduire les dépenses publiques et mettre en place des mesures progressistes pour stimuler la création d'emplois et la croissance.

Revenir sur les compressions dans les dépenses fédérales qui ont eu pour effet de diminuer les services, d'augmenter le chômage, de faire perdre des salaires et de ralentir l'essor économique. À la place, le gouvernement fédéral devrait en priorité améliorer les services publics, créer de bons emplois, stimuler l'économie, diminuer les inégalités et rendre la fiscalité plus juste.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$1 milliard ou plus

Immédiatement

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Le gouvernement fédéral peut financer ces mesures en instaurant et en rétablissant des taux d'imposition équitables. Il devrait entre autres ramener à 21 % le taux d'imposition sur les revenus des entreprises (8 milliards de dollars par année); abolir les échappatoires fiscales et les avantages s'appliquant aux options sur les titres (1 milliard de dollars), les gains en capital (au minimum 6 milliards de dollars) et à quelques autres aspects particuliers (plus de 2 milliards de dollars); chercher à récupérer l'argent abrité dans des paradis fiscaux (2 milliards de dollars); et enfin, augmenter les impôts des banques et des institutions financières (5 milliards de dollars). Ces mesures combinées rapporteraient au total au gouvernement fédéral un montant supérieur à 19 milliards de dollars par année, soit plus que le déficit anticipé cette année.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

La grande majorité des particuliers et des entreprises au Canada profiteraient de mesures fédérales visant à améliorer les services publics, à stimuler l'économie, à créer des emplois et à diminuer les inégalités. Les autres paliers du gouvernement bénéficieraient eux aussi d'une économie plus forte, d'un taux de chômage moindre et de revenus accrus.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Les compressions dans les dépenses gouvernementales ont contribué à accroître le chômage et à freiner la croissance économique, tout en diminuant les niveaux de service et les normes d'emploi pour les Canadiens. Selon les estimations de la Direction parlementaire du budget pour l'année dernière, la réduction des dépenses fédérales ralentira l'économie en moyenne d'un point de pourcentage (près de 20 milliards de dollars) annuellement et fera perdre plus de 100 000 emplois. La croissance économique au Canada est beaucoup plus lente que durant les périodes de reprise antérieures. Les mesures expansionnistes décrites ci-dessous permettraient de créer des centaines de milliers d'emplois additionnels, d'augmenter les salaires et la qualité de vie, et de stimuler la croissance économique.

Sujet : Retraite, pensions et personnes âgées

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Améliorer le Régime de pensions du Canada en échelonnant sur sept ans de modestes hausses des cotisations qui, en temps et lieu, permettraient de doubler le montant des prestations d'un seuil maximum d'environ 1 000 $ par mois à un seuil maximum d'environ 2 000 $ par mois (selon la valeur du dollar en 2013).

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$1 milliard ou plus

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Les gouvernements pourraient économiser grâce à la bonification du Régime de pensions du Canada, qui s'autofinance à même les cotisations versées par les employés et les employeurs. Même si les cotisations à payer augmenteraient progressivement de façon modeste, ces coûts supplémentaires seront contrebalancés par la baisse des cotisations par les employeurs dans d'autres régimes de pensions, puisque les fonds de retraite des travailleurs sont intégrés au RPC et que la plupart des fonctionnaires ont droit à une telle pension. En outre, un RPC amélioré contribuerait à réduire la pauvreté chez les aînés, et à diminuer la somme de 10 milliards de dollars consacrée au Supplément de revenu garanti de même que les coûts des programmes d'assistance provinciaux.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

L'amélioration du RPC profiterait à l'ensemble des travailleurs canadiens, à leurs familles et aux collectivités, en particulier aux 11 millions de travailleurs, soit 60 % de la population, qui n'ont pas droit à une pension de retraite professionnelle. De plus, cette mesure ferait en sorte que les régimes de pension des travailleurs aient des assises financières plus sûres et solides. Or, des revenus de retraite accrus et plus sûrs aideront grandement à stabiliser l'économie nationale et les économies locales.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

L'amélioration du RPC bénéficierait à l'ensemble des travailleurs, aiderait à stabiliser les régimes de pension actuels, augmenterait la sécurité et la stabilité économiques des collectivités, diminuerait la pauvreté et réduirait les coûts des programmes d'aide sociale. Bien que certains craignent les répercussions économiques d'une telle mesure, quand on a augmenté la dernière fois les taux de cotisation au RPC, le chômage a beaucoup baissé. La hausse des taux de cotisation que nous envisageons est cette fois-ci beaucoup moindre. D'après les sondages, les trois quarts des Canadiens appuient la bonification du RPC, tout comme beaucoup d'experts en régimes de pension et les autorités de la plupart des provinces.

Sujet : Emploi, marché du travail et syndicats

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Abolir les changements apportés au Régime d'assurance-emploi dans le cadre de la Loi C-38, qui ont restreint les critères d'admissibilité aux prestations, obligé les demandeurs à accepter des emplois moins bien rémunérés et qui ne leur conviennent pas, et éliminé le conseil arbitral de l'assurance-emploi.

Le fait d'avoir introduit différentes catégories de demandeurs et modifié l'admissibilité aux prestations lèse en particulier les travailleurs saisonniers et ceux ayant un emploi précaire, qui sont en majorité des femmes, des jeunes ainsi que des employés à faible revenu ou marginalisés dans des localités de l'ensemble du Canada. À cause des modifications aux procédures d'appel, les chômeurs dont la demande de prestations a été rejetée injustement se trouvent traités de façon moins équitable. Ces changements affectent l'ensemble des travailleurs en exerçant une pression à la baisse sur les salaires.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

autre montant : précisez

Autre : aucun coût direct pu

Immédiatement

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Il n'en résulterait aucun coût direct puisque le programme d'assurance-emploi s'autofinance.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Cette mesure bénéficierait à l'ensemble des travailleurs et des collectivités, et en particulier aux plus vulnérables.

La possibilité de compter sur une main-d'œuvre plus stable, avec des revenus plus stables, profitera en particulier aux localités rurales ou éloignées ou à celles qui dépendent des ressources naturelles, et aux employeurs dans des industries saisonnières, tant dans le secteur privé que public. En annulant ces modifications néfastes au programme d'assurance-emploi, on aidera les travailleurs les plus vulnérables, les localités où ils vivent de même que les gouvernements provinciaux. Cela sera également bénéfique pour le marché du travail puisque ainsi les travailleurs pourront mieux appliquer leurs compétences en ayant un emploi qui leur convient.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

La part des chômeurs canadiens admissibles à des prestations d'assurance-emploi est à son niveau le plus bas depuis 1944, moins de 38 % d'entre eux y ayant droit. La dernière ronde de compressions et de modifications a affaibli encore plus ce programme, faisant baisser les salaires et obligeant un plus grand nombre de personnes à recourir à l'aide sociale, d'où des coûts accrus pour les provinces et les municipalités, et ajoutant par le fait même aux difficultés des familles de travailleurs.

Ces compressions ont été motivées par l'idée erronée que le manque de main-d'œuvre est généralisé. Vu qu'il y a plus de six travailleurs en chômage pour chaque poste vacant, la pénurie d'emplois est très supérieure aux prétendues pénuries de main-d'œuvre.

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

Au lieu de poursuivre dans la voie de l'austérité, une politique vouée à l'échec, le gouvernement fédéral devrait revenir sur ses compressions malencontreuses. Les compressions les plus néfastes pour la population sont celles qui touchent les programmes d'emploi et de formation de RHDCC, Environnement Canada, les programmes de soins de santé, les affaires autochtones, les services offerts aux femmes et aux immigrants, Statistique Canada ainsi que les programmes de diffusion de l'ONF et de Radio-Canada/CBC.

En plus d'annuler ces compressions, le gouvernement fédéral devrait adopter des mesures additionnelles visant à créer des bons emplois, à stimuler l'économie et à améliorer la qualité de vie pour les travailleurs canadiens. Les principales mesures requises consistent à financer un programme national de garderies et d'apprentissage durant la petite enfance, dont les avantages l'emportent manifestement sur les coûts; à instaurer un programme national de réfection domiciliaire pour créer des emplois et diminuer les coûts d'énergie des ménages; à mieux financer les programmes d'éducation et de santé, la construction de logements et l'approvisionnement en eau potable pour les Autochtones; à mettre sur pied un programme national de services pharmaceutiques en collaboration avec les autorités provinciales; à augmenter les fonds fédéraux alloués aux soins de longue durée; à financer la construction de logements à coût abordable; à favoriser l'éducation postsecondaire; à diversifier les assises industrielles et le développement; et enfin, à réduire la pauvreté. Ces mesures qui pourraient être financées à coût abordable via diverses mesures d'équité fiscale permettraient de stimuler la croissance économique et la création d'emplois, et d'améliorer grandement la qualité de vie des travailleurs canadiens.

Nous appuyons l'idée que le gouvernement fédéral finance un nouveau plan d'infrastructure à long terme, mais il faudrait d'abord mieux financer les transports en commun et l'amélioration des installations de traitement des eaux. Il n'est pas nécessaire d'envisager la formule de PPP qui se révèle trop coûteuse : les administrations locales devraient être autorisées à prendre de telles décisions par elles-mêmes, sans que le gouvernement leur impose les siennes. Il faudrait abolir l'écran PPP et le fonds de 1,25 milliard de dollars consacré aux PPP.

En ce qui concerne la Société Radio-Canada/CBC, le gouvernement fédéral devrait lui accorder un financement stable pluriannuel, indexé au coût de la vie, en l'augmentant jusqu'au niveau d'au moins 40 $ par habitant selon la recommandation du Comité permanent du patrimoine canadien. L'appui financier du gouvernement fédéral pour les activités de la SRC est rendu à son plus bas niveau depuis plusieurs décennies, en montant indexé. Cela a obligé notre télédiffuseur national à sabrer dans ses programmes et dans les émissions, tant celles produites localement que les productions étrangères, et l'empêche de bien exercer le rôle important qu'il joue dans les localités de l'ensemble du pays. D'ailleurs, l'aide financière fédérale bénéficie non seulement à la SRC et aux téléspectateurs, mais aussi à la population en général, puisque chaque dollar de financement public qui lui est accordé génère plus du double en activités économiques. De plus, la règle imposée à la SRC de miser davantage sur les recettes commerciales, a pour effet de réduire le montant global en publicité que peuvent se partager les télédiffuseurs privés.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.